



FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

**Procès-verbal du Conseil  
d'Administration (CA) de la Fédération  
Départementale des Chasseurs du  
Bas-Rhin (FDC 67)**

**du 1<sup>er</sup> décembre 2025 à Geudertheim**

Membres du Bureau présents : Frédéric Obry (Président), Aliette Schaeffer (Vice-Présidente), Christian Muller (Vice-Président), Marc Schirer (Secrétaire), Samuel Balzer (Trésorier), Pascal Kentzinger (Trésorier Adjoint)

Administrateurs présents : Éric Trendel, Christian Heckel, Patrick Caussade, Roland Vetter

Absents excusés : Bernard Schnitzler (pouvoir à Aliette Schaeffer), Charles Kleiber (pouvoir à Samuel Balzer), Christophe Schmitt (pouvoir à Christian Muller), Michel Pax (pouvoir à Frédéric Obry), Roland Schoeffler (pouvoir à Patrick Caussade), Bruno Keiff (pouvoir à Christian Heckel)

Invité : Alexandre Derrez (Directeur)

Le Président salue les membres présents et ouvre la séance.

### **1. Approbation du PV du CA du 17 novembre 2025.**

À l'unanimité, le conseil approuve le PV du CA du 17 novembre 2025.

### **2. Organisation de l'AGE et de l'AGO : choix de la date et du lieu.**

Le conseil décide de fixer l'assemblée générale extraordinaire de la fédération au lundi 9 février 2026 à 19 heures à Vendenheim, salle du Diapason.

L'assemblée générale ordinaire de la fédération aura lieu quant à elle le 11 avril 2026 à Geudertheim.

### **3. Exposition des trophées 2026 : choix du lieu.**

L'exposition annuelle des trophées sera inaugurée le 6 mars 2026.

Le lieu de l'exposition sera choisi dans les prochains jours entre Ebersheim, Dambach la Ville et Epfig.

### **4. KOLBSHEIM : chasse et réserve.**

La fédération est locataire de la chasse communale de KOLBSHEIM dont l'exploitation est confiée à l'association des jeunes chasseurs.

Est actuellement exclu du lot de chasse la chasse réservée du château alors même que celle-ci n'a pas la surface minimum requise de 25 hectares d'un seul tenant.

Le conseil s'interroge également sur le sort de la surcotisation éventuelle due au FIDS dont le débiteur final devrait être l'association des jeunes chasseurs puisque c'est elle qui bénéficie du droit de chasse sur ce territoire.

Le Président contactera l'association en ce sens.

## **5. Demandes de subventions.**

Le conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

- GGC de la Plaine de la Bruche : 270 €,
- Club Français de l'Epagneul le Munster : 300 €.

Le conseil décide d'éarter la demande de subvention du GGC du Ried Sud, la facture jointe à la demande de subvention ayant déjà fait l'objet d'une subvention en 2024.

## **6. Divers.**

La commission de sécurité se réunira le lundi 12 janvier 2026 à 18 heures.

Les prochaines réunions du conseil d'administration se tiendront les lundis 5 janvier 2026, 2 février 2026, 2 mars 2026, 4 mai 2026 et 1<sup>er</sup> juin 2026.

La date du conseil d'administration du mois d'avril 2026 reste à fixer.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,



Frédéric Obry

Le Secrétaire,



Marc Schirer